

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination des membres du conseil
d'administration des Services humanitaires de la Croix-
Rouge et du conseil d'administration du Service du Sang
de la Croix-Rouge de Belgique. - Communauté francophone**

A.Gt 01-04-2021

M.B. 09-04-2021

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 décembre 2003 approuvant les statuts de la Croix-Rouge de Belgique ;

Vu les statuts de la Croix-Rouge de Belgique, articles 13, 14, 16 et 17 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire francophone du 12 décembre 2020 ;

Considérant que, conformément à ses statuts, le Conseil communautaire francophone a proposé une liste de candidats pour les différents mandats à pourvoir ;

Considérant qu'il convient de procéder à ces nominations en vue du bon fonctionnement de la Croix-Rouge ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1er. - Sont nommés aux mandats suivants au sein du conseil d'administration des Services humanitaires de la Croix-Rouge :

1°) Président communautaire : Monsieur Frédéric WIRTZ ;

2°) Vice-Présidente des Services humanitaires : Madame Christine Marie DUPUIS ;

3°) Vice-Président des Services humanitaires : Monsieur Philippe FROIDURE ;

4°) Vice-Président des Services humanitaires et vice-président du conseil d'administration du Service du Sang : Monsieur Gérard MARTIN ;

5°) Présidente de Bruxelles-Capitale : Madame Diane ZYGAS-ROSEN ;

6°) Présidente de la Communauté germanophone : Madame Marie-Hélène DUSSELDORF-ZEYEN ;

7°) Administrateur : Monsieur Bernard DE HALLEUX ;

8°) Administrateur : Monsieur Michel GUILLAUME ;

9°) Administrateur : Monsieur Baudouin VELGE ;

10°) Administrateur : Monsieur Elis BARBIERI ;

11°) Administrateur : Monsieur Antoni CHERET ;

12°) Administrateur : Monsieur Allard DE JONG ;

13°) Administrateur : Madame Alexandra VITTOR ;

14°) Administrateur : Dr Anne-Isabelle DE MOREAU DE GERBEHAYE ;

15°) Administrateur-délégué : Monsieur Pierre HUBLET.

Article 2. - Sont nommés aux mandats suivants au sein du conseil d'administration du Service du Sang de la Croix-Rouge :

1°) Président communautaire : Monsieur Frédéric WIRTZ ;

2°) Vice-Président du Service du Sang et vice-président du conseil d'administration des Services humanitaires : Monsieur Gérard MARTIN ;

- 3°) Vice-présidente des Services humanitaires et administrateur :
Madame Christine Marie DUPUIS ;
4°) Administrateur (trésorier) : Monsieur Philippe FROIDURE ;
5°) Administrateur : Monsieur Baudouin VELGÉ ;
6°) Administrateur : Monsieur Luc UYLENBROECK ;
7°) Administrateur : Monsieur Etienne BAUDOUX ;
8°) Administrateur : Monsieur Philippe RENAUDIER ;
9°) Administrateur : Monsieur Jacques CRETEUR ;
10°) Administrateur-délégué : Monsieur Ivan de BOUYALSKI.

Article 3. - Les mandats des membres visés aux articles 1er et 2 prennent cours le 1er janvier 2021 et prennent fin le 31 décembre 2024.

Article 4. - Le Ministre-Président est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 1er avril 2021.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET